

Dieu crée la famille

Verset clé : *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront une seule chair.* (Genèse 2 : 24)

Textes choisis : Genèse 2 : 18-24 ; 4 : 1,2

Dans le 2^e chapitre de la Genèse, verset 8, nous lisons que Dieu choisit de faire vivre l'homme en Eden. Au verset 18, Dieu dit : « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide qui lui corresponde* ». Ayant reçu la nature d'homme parfait, Adam était bien supérieur aux autres êtres animés qui, par conséquent, ne pouvaient

pas convenir pour lui tenir compagnie ; aussi Dieu créa-t-il Eve.

A ce moment-là, les six jours de la création étaient terminés ; la création d'Eve intervint donc au début du septième jour. Eve ne fut pas créée de la même manière qu'Adam. Le verset 21 indique que Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, puis verset suivant, il est expliqué : « *de la côte qu'il avait prise de l'homme* », « *Dieu forma une femme* ». Adam se réjouit de la création d'Eve ; lisons, verset 23, ce qu'il dit : « *Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair ! on l'appellera femme, parce qu'elle a été prise de l'homme* ».

Le verset clé de notre présente étude met l'accent sur la condition nécessaire pour former une famille humaine, à savoir le mariage d'un homme et d'une femme. Aucun des deux n'était complet sans l'autre. C'est pourquoi il est écrit que l'homme quittera ses parents et se liera à sa femme, et « *ils deviendront une seule chair* ». Adam et Ève étaient un dans l'amour, un dans la pensée, un dans leurs desseins, tout en étant deux personnes distinctes. Jésus a exprimé ce principe d'unité quand il dit (en Jean 10 : 30) : « *Moi et le Père nous sommes un* » et pourtant, ils étaient clairement deux êtres distincts. Les Écritures enseignent donc que le mariage fut ordonné par

Dieu, béni par notre Seigneur Jésus-Christ, et honoré par l'apôtre Paul (Genèse 2 : 24 ; Matthieu 19 : 4 - 6 ; Hébreux 13 : 4).

Les dispositions prises par Dieu pour la famille ont toujours été essentielles dans son plan. Dans le récit d'Abraham offrant son fils Isaac, nous avons une belle illustration de Dieu sacrifiant Jésus son fils, afin de racheter de la mort la famille humaine (Genèse 22 : 1 - 18 ; 1Corinthiens 15 : 21, 22). Le récit atteint son paroxysme quand un ange de Dieu dit à Abraham que, comme il était disposé à sacrifier son fils, Dieu bénira toutes les nations de la terre. Jésus a rendu témoignage de ce si grand amour de Dieu en Jean 3 ; 16 : il y explique que Dieu « *a tant aimé le monde* », -sa famille humaine-, « *qu'il a donné son Fils unique* » en sacrifice personnel.

Dans la promesse de Dieu que nous trouvons en Genèse 22:17, il mentionne une double multiplication de la postérité d'Abraham. L'une est décrite comme « *le sable qui est sur le bord de la mer* ». Cette part terrestre de sa postérité héritera d'une domination restaurée sur une terre parfaite en accord avec le dessein originel de Dieu déclaré au cours du sixième jour de création. Cette bénédiction terrestre de la famille d'Adam est magnifiquement décrite en Apocalypse 21, versets 3 et 4 : « *...Voici le*

tabernacle de Dieu avec les hommes ! Il habitera avec eux, ... Il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu ».

La deuxième postérité d'Abraham comparée aux « étoiles du ciel » se trouve décrite en Romains 6, versets 3 à 8. Ce sera une postérité céleste, composée de ceux qui s'offrent en sacrifice pendant cette vie dans l'espoir de faire partie de la famille divine de Dieu. L'apôtre Paul complète cette pensée ainsi : « *Dieu nous a élus avant la fondation du monde, ... selon le bon plaisir de sa volonté* » (Ephésiens 1, versets 4 et 5). 📖